

2007-8132
21-DEC-2007

GUARD MIST

COMMERCIAL

Metered pressurized spray

Kills flies, mosquitoes, gnats and certain small flying insects

READ THE LABEL BEFORE USING

GUARANTEE:

Pyrethrins.....1.8%
Piperonyl Butoxide.....10.0%

REGISTRATION NO. 18348 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

DANGER

EXTREMELY FLAMMABLE

EXPLOSIVE

NET CONTENTS : 180g

GARDEX CHEMICALS LTD.

LES PRODUITS CHIMIQUES GARDEX LTEE

7 Meridian Rd.,
Etobicoke, Ontario,
M9W 4Z6
Tel: 1-800-561-7302

For use in food processing plants, meat packing plants, hotels, hospitals, stables, poultry houses, barns, restaurants, and other food handling establishments.

GUARD MIST INSECTICIDE is engineered for highly effective use in the **GUARD MIST** automatic aerosol dispenser, or other

similar type dispensers. The **GUARD MIST** dispenser automatically actuates the special metered valve every fifteen minutes releasing 50-55 mg of tiny particles which remain suspended in the air, killing flying insects. Within 24 hours the area is relatively free of small flying insects and with continued use, control is maintained.

One **GUARD MIST** is designed to protect an area of 170 m³ of free-flow air space.

DIRECTIONS: Remove protective cap from top of can and insert can into **Guard Mist** dispenser. Suspend the dispenser 2-3 metres from floor at a point where wind flow will carry particles throughout the room. Do not install directly over food or food processing surfaces.

PRECAUTIONS: KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN. Contents under pressure. Container may explode if heated. Do not expose to temperatures above 50°C. Do not puncture or incinerate. Cover fish bowls in treated areas while dispensing. Do not use on foods. In meat packing and food processing plants, only spray when plant is **not** in operation. No exposed meat products, ingredients or packaging materials to be left in the room. Cover food handling equipment. Any treated surface that may contact meat food products should be washed and rinsed thoroughly with potable water after spraying and before re-use for food processing. In dairies, drawn milk and cream should be covered. In hospitals, do not use in nurseries or rooms where infants, ill or aged persons are confined. Avoid contact with skin and inhalation of spray mist. Wash after using. Contents toxic to fish and birds. Do not contaminate food, feed or water. Do not install directly over polished plastic or varnished surfaces.

DISPOSAL: When container is empty, press valve to release all remaining pressure. Dispose of empty container in accordance with provincial requirements. For information on the disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

FIRST AID: In case of contact with eyes, hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice. In case of contact with skin or clothing, take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If accidentally swallowed, call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give any liquid to the person. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION: Treat symptomatically.

NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the Pest Control Products Act to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

This label transcript service is offered by the Pest Management Regulatory Agency to provide efficient searching for label information. This service and this information do not replace the official hard-copy label. The PMRA does not provide any guarantee or assurance that the information obtained through this service is accurate, current or correct, and is therefore not liable for any loss resulting, directly or indirectly, from reliance upon this service.

GUARD MIST

COMMERCIAL

**Produit de pulvérisation
dosé, sous pression**

Tue les mouches, moustiques, moucheron et
certains autres petits insectes volants

**LIRE L'ÉTIQUETTE
AVANT L'UTILISATION**

GARANTIE:

Pyréthrine.....1.8%

Butoxyde de Pipéronyle.....10.0%

N° D'HOMOLOGATION 18348

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

DANGER

**EXTRÊMEMENT
INFLAMMABLE
EXPLOSIF**

CONTENU NET: 180 G

GARDEX CHEMICALS LTÉE.
7 Meridian Road
Etobicoke, ON M9W 4Z6
1-800-561-7302

Pour usage dans les usines de transformation alimentaire, conserveries de viandes, hôtels, hôpitaux, étables, volaillers, granges, restaurants et autres centres alimentaires.

La formule de L'INSECTICIDE GUARD-MIST est extrêmement efficace en vaporisateurs automatiques exclusifs GUARD-MIST ou autres de même genre. Le vaporisateur GUARD-MIST enclenche automatiquement la soupape de pression toutes les 15 minutes, dégageant ainsi 50-55 mg de minuscules particules qui demeurent en suspension dans l'air ambiant et tuent tous les insectes volants: l'usage continu du vaporisateur vous permettra d'en maintenir le contrôle. Le vaporisateur GUARD-MIST a été conçu pour la protection d'un local de 170 m³ ou l'air circule librement.

MODE D'EMPLOI: Enlever le couvercle protecteur de la canette et introduire celle-ci dans le vaporisateur GUARD-MIST. Suspendre le vaporisateur à 2 ou 3 mètres du sol dans un endroit où l'air circule librement, entraînera les particules à travers le local. Veiller à ne jamais installer le vaporisateur au-dessus d'aliments ou de surfaces employées pour leur transformation.

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Produit sous pression. La canette risque d'exploser à la chaleur. Ne jamais exposer à des températures supérieures à 50°C. Ne pas percer ou incinérer la canette vide. Couvrir vos bacs à poissons ou aquariums dans les endroits traités pendant la vaporisation. Ne pas employer au-dessus d'aliments.

Dans les entreprises d'emballage de la viande et de transformation des produits alimentaires, le produit ne doit être pulvérisé que lorsque toutes les opérations de l'entreprise sont arrêtées. Aucun produit camé, ingrédient ou matériel d'emballage à découvert ne doit être gardé dans la salle. Couvrir l'équipement de manutention des aliments. Toute surface traitée qui peut entrer en contact avec des produits carnés doit être lavée et rincée à fond, avec de l'eau potable, après la pulvérisation et avant d'être réutilisée dans le procédé de transformation des viandes. Dans les laiteries, le lait tiré et la crème doivent également être couverts. Dans les hôpitaux, n'employer jamais ce produit dans les pouponnières ou les locaux occupés par des enfants, des malades ou des personnes âgées.

Éviter tout contact avec la peau; ne pas inhaler la pulvérisation du produit. Lavez-vous après usage. Ce produit est toxique pour oiseaux et poissons. Ne pas contaminer ni les aliments, ni le fourrage, ni l'eau. N'installer jamais le vaporisateur au-dessus de surfaces de plastique polies ou vernies.

ÉLIMINATION: Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la base pour faire sortir toute la pression. Éliminer le contenant vide conformément aux exigences provinciales. Pour tout renseignements concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

PREMIERS SOINS: En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements,** enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **Si le produit est avalé accidentellement,** appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))